

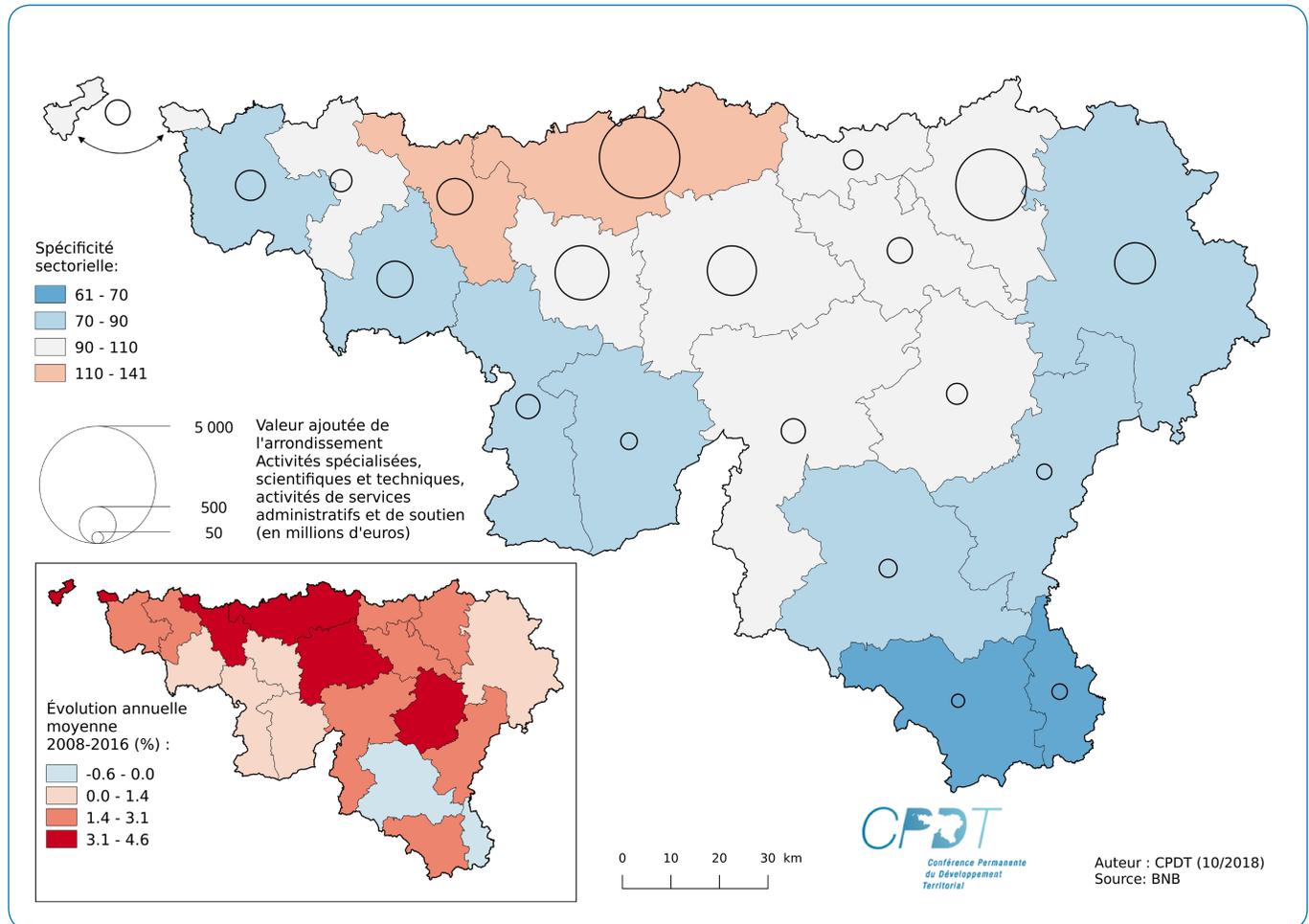
Valeur ajoutée des activités spécialisées, scientifiques et techniques, des activités de services administratifs et de soutien (2016), en Wallonie

Le secteur qui regroupe les activités spécialisées, scientifiques et techniques ainsi que les activités de services administratifs et de soutien représente 11,3 % de la valeur ajoutée régionale en 2016.

Il est spécifique dans l'espace métropolitain wallon autour de Bruxelles (Brabant wallon et arrondissement de Soignies, le long de l'A8), possédant des espaces moins chers, plus adéquats, et qui sont plus accessibles qu'en ville.

C'est un secteur en croissance dans quasi toute la Wallonie, et tout particulièrement dans l'espace métropolitain précité ainsi que dans l'arrondissement de Namur, mais il est néanmoins moins spécifique et/ou moins dynamique dans les grands centres wallons historiques (Charleroi, Liège, Mons, Verviers).

Valeur ajoutée et spécificité par arrondissement des activités spécialisées, scientifiques et techniques, des activités de services administratifs et de soutien (2016)



Valeur ajoutée des activités spécialisées, scientifiques et techniques, des activités de services administratifs et de soutien (2016), en Wallonie

Niveau spatial :

Arrondissement

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Spécificité du secteur = part du secteur dans la valeur ajoutée de l'arrondissement / part du secteur dans la valeur ajoutée régionale.

$$\text{spécificité sectorielle}_{\text{secteur x, arrondissement a}} = \frac{VA_{\text{secteur x, arrondissement a}} / VA_{\text{secteur x, arrondissement a}}}{VA_{\text{secteur x, arrondissement a}} / VA_{\text{secteur x, arrondissement a}}}$$

$$\text{évolution annuelle moyenne}_{2008-2016} = \left(\frac{VA_{2016} / \text{déflateur}_{2016}}{VA_{2008} / \text{déflateur}_{2008}} \right)^{1/8} - 1$$

où VA = valeur ajoutée

Méthode de classification :

Pour la spécificité sectorielle : classes centrées autour de la moyenne, opposition entre deux couleurs bleues et rouges.

Pour la valeur ajoutée : cercles de surface proportionnelle à la valeur ajoutée sectorielle.

Pour la croissance annuelle : limites de classe définies sur la base des ruptures naturelles (Jenks).

Données utilisées :

- Valeur ajoutée brute aux prix de base des « activités spécialisées, scientifiques et techniques, des activités de services administratifs et de soutien » (A10) par arrondissement en 2008 et 2016 (BNB).
- Indice des prix (déflateur implicite), 2010=100, euro (Eurostat).

Sources des données :

- Banque Nationale de Belgique (BNB ; <https://www.nbb.be>).
- Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat>).

Statistiques :

Poids du secteur « activités spécialisées, scientifiques et techniques, des activités de services administratifs et de soutien » : 11,3 % de la valeur ajoutée totale en 2016.

Valeur ajoutée sectorielle par arrondissement (en millions d'euros) :

- Moyenne : 495,5 ;
- Valeur minimum : 62,8 (Virton) ;
- Valeur maximum : 2390,1 (Nivelles).

Spécificité sectorielle des arrondissements :

- Moyenne : 100 ;
- Valeur minimum : 60,6 (Arlon) ;
- Valeur maximum : 140,9 (Nivelles).

Évolution annuelle moyenne des arrondissements :

- Moyenne : 2,42 % ;
- Valeur minimum : -0,62 % (Arlon) ;
- Valeur maximum : 4,58 % (Marche-en-Famenne).

Auteurs :

Xavier May, Dominique Istaz

Contact : xavier.may@ulb.ac.be, +32 (0)2 650 68 09.